

	Réunion du Conseil Scientifique de l'EHESP 26 septembre 2014 Compte-rendu synthétique et relevé de décisions	Référence	CS_septembre_2014
		Révision	
		Date d'application	
		Version	

Validation

	Rédigé	Vérifié	Validé
Date	26.09.2014	06.10.2014	22.10.2014
Prénom Nom (ou nom de l'instance)	S. Kitar	M.A.Bloch/C.Colin	Membres du CS

Membres du CS présents :

Au titre des personnalités qualifiées dans les domaines d'activités de l'école : Christine COLIN, Chantal CASES, Jacqueline CLAVEL

Membres désignés par les membres du conseil d'administration : Catherine LE GALES, Jean-Claude MOISDON, Philippe MOSSE

Représentants des enseignants chercheurs ayant rang de professeur ou personnels assimilés : Denis ZMIROU-NAVIER (absent en fin d'après-midi), Joseph NGATCHOU WANDJI (absent en fin d'après-midi), Patrick ZYLBERMAN

Représentants des enseignants chercheurs titulaires d'un doctorat ou d'une HDR : Pierre LE CANN, Jeanine POMMIER

Représentants des ingénieurs et personnels techniques de recherche : Catherine ROUILLON-BARTOLETTI, Fabien MERCIER

Représentants des étudiants préparant un doctorat : Mélanie BERTIN (absente en fin d'après-midi), Imaine SAHED

Membres du CS absents excusés :

Au titre des personnalités qualifiées dans les domaines d'activités de l'école : Jean-Paul MOATTI,

Membres désignés par les membres du conseil d'administration : Régine BERCOT

Représentants des enseignants chercheurs ayant rang de professeur ou personnels assimilés : Claude MARTIN

Représentants des autres enseignants chercheurs : Agnès DUCROS, Nathalie BONVALLOT

Personnes de l'EHESP : Marie-Aline BLOCH (partiellement), Laurent CHAMBAUD (partiellement), Sarah KITAR (partiellement)

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
Approbation de l'ordre du jour	<p>L'ordre du jour est approuvé. Le compte-rendu de la séance du 3 juin est approuvé</p>	
Informations diverses	<p>Marie-Aline Bloch présente les actualités de la Direction de la Recherche et de l'innovation pédagogique (DRIP). Deux <u>programmes ESSOR</u> (émergence et soutien des structures ouvertes de recherche) viennent de démarrer avec un financement de la DRIP. Il s'agit de développer une dynamique pour fédérer les équipes autour de programmes de recherche, qui puissent alimenter la formation et l'expertise, autour d'une part de la promotion de la santé et d'autre part de la sécurité sanitaire. Deux projets ont été présentés et ont été retenus : le programme « promotion de la santé et prévention » est porté par Agnès Ducros, et le programme « Sécurité sanitaire associée aux soins » (S3) est porté par Pascal Crépey. Le financement de ce type de programme est important pour proposer un cadre et un temps permettant de fédérer les équipes de recherche au sein de l'EHESP. Parmi les <u>programmes de Sorbonne Paris Cité</u> pré-sélectionnés, le programme PRINCEPS piloté par Pascal Astagneau a été présenté à un jury international, et a été retenu pour un financement très conséquent. Le pilotage de ce programme est interdisciplinaire, avec une forte implication des agences sanitaires. Le Programme « La dynamique du vieillir », dans lequel l'EHESP est très impliquée, a été aussi retenu. Un <u>deuxième Appel à projets blanc</u> de SPC sera lancé lundi pour retour le 15 novembre. Il ne sera pas accessible pour les personnes ayant déjà bénéficié d'un financement lors du premier appel. L'Appel à projets annuel <u>soutien aux initiatives de recherche</u> sera lancé prochainement, pour un démarrage début 2015 et sera conduit en partenariat avec la Direction des Relations internationales comme d'habitude.</p>	
	<p>Marie-Aline Bloch présente la nouvelle procédure pour les aides à la mobilité du Réseau doctoral. Suite à la présentation, il est précisé que le montant attribué aux doctorants en cotutelle correspond à la somme des aides pour la formation et pour le séjour international. Il</p>	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p>s'agit de permettre les voyages pour le suivi de la thèse à l'international, ainsi que les formations en France (donc avec une différence selon le lieu de travail).</p> <p>Il est rappelé que les demandes sont faites en janvier pour l'ensemble de l'année universitaire. Dans la mesure où les colloques ne sont plus pris en charge, et puisque pour les formations du Réseau doctoral il est simplement demandé d'identifier le nombre souhaité de formation (sans spécifier davantage), cela devrait permettre de restreindre les demandes à une par an.</p> <p>Le catalogue de formations du Réseau doctoral pourra être enrichi, notamment avec les formations proposées par Sorbonne Paris Cité et l'Université Européenne de Bretagne. L'offre de formation continue pourra également être étudiée pour voir si certaines formations pourraient être aussi proposées aux doctorants.</p> <p>Le Conseil scientifique approuve à l'unanimité la nouvelle procédure pour les aides à la mobilité du Réseau doctoral.</p>	
<p>Processus de nomination du directeur de la recherche</p>	<p>Laurent Chambaud remercie chaleureusement Marie-Aline Bloch, pour tout le travail accompli. Christine Colin salue l'efficacité et les résultats qui ont été obtenus par Marie-Aline Bloch et mentionne le plaisir qu'elle a eu à travailler avec Marie-Aline.</p> <p>Laurent Chambaud présente la procédure de nomination du directeur de la recherche. La <u>procédure officielle</u> inclut un avis du Conseil scientifique, une proposition par le directeur au Conseil d'administration, puis une proposition aux ministres de tutelle qui nomment le Directeur de la recherche. L'objectif est de permettre l'arrivée d'une personne opérationnelle dès le début du mois d'octobre, sans attendre la nomination officielle par les ministres. Laurent Chambaud a souhaité demander un avis complémentaire aux enseignants-chercheurs, en lien avec la proposition de Françoise Schaezel concernant les évolutions de l'organisation de l'école. Ce processus de consultation est imparfait, il pose des questions de légitimité, sans structure officielle et dans ce temps contraint. Il montre que l'absence d'une communauté formelle des enseignants-chercheurs doit être résolue, et que la question des ingénieurs d'étude et de recherche doit être traitée (que partiellement représentés à ce stade du processus de consultation).</p>	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p>La <u>fiche de poste</u> est empruntée à la fiche de poste précédente, et vouée à évoluer, notamment en ce qui concerne l'innovation pédagogique. Stéphanie Gicquel-Bui a en effet la mission de faire une proposition concernant l'organisation de l'innovation pédagogique pour une mise en place début 2015. Le directeur de la recherche a une fonction d'animation de la recherche en interne et en externe, ce qui inclut une part administrative pour le fonctionnement des services. Le décret établit l'existence du Directeur de la recherche et sa nomination, le règlement intérieur de l'école définit les grandes responsabilités, mais la fiche de poste est réalisée par l'EHESP.</p> <p>Fabien Mercier lit la note adressée par les ingénieurs du département SHSC, qui regrettent de ne pas avoir été associés au processus, et de ne pas être représentés au sein du Conseil scientifique. Laurent Chambaud reconnaît l'imperfection du processus et indique qu'il sera nécessaire de s'interroger sur la composition des différents collègues pour les prochaines élections.</p> <p>Marie-Aline Bloch et Laurent Chambaud quittent la salle.</p> <p>Avant d'auditionner les 3 candidats, les membres du Conseil Scientifique échangent certaines préoccupations sur le contexte de ces auditions. Ils sont d'avis qu'ils n'ont pas à se prononcer sur la procédure et, malgré une proposition contraire, ils ne désirent pas ralentir le processus de consultation. Ils poursuivent donc la séance et souhaitent donner leur avis sur la nomination du Directeur de la recherche, et ce notamment compte-tenu des enjeux et des échéanciers.</p> <p>Cependant, compte-tenu des questions qu'ils partagent sur la fiche de poste, les membres du Conseil scientifique souhaitent transmettre à la direction de l'École les 2 recommandations suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. que le Directeur de la Recherche ait pour mission de faire évoluer le poste qu'il occupera, pour intégrer les missions stratégiques et notamment la définition de la politique de recherche. 2. qu'il sera nécessaire de mettre en place une organisation du travail permettant au 	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p>Directeur de la Recherche de dégager le temps nécessaire au développement de ces missions stratégiques.</p> <p>Les membres du Conseil scientifique auditionnent les 3 candidats qui, après avoir exposé leur vision, répondent aux questions des membres. À la suite d'échanges riches entre les membres le vote est effectué. Chaque membre se prononce en attribuant un rang à chacun des 3 candidats sur le même bulletin.</p> <p>Christine Colin et Sarah Kitar agissent comme scrutateurs et dépouillent les bulletins.</p> <p>Membres votants, incluant les procurations : 20 Membres ayant rempli un bulletin : 19 Répartition des votes : Bernard Jégou : 19 mentions au rang 1 Denis Bard : 16 mentions au rang 2 Jacques Orvain : 13 mentions au rang 3</p> <p><u>Avis du CS</u> : Le Conseil Scientifique recommande Bernard Jégou comme Directeur de la Recherche. Il s'agit d'un candidat d'envergure, aux multiples talents et réalisations.</p> <p>Le Conseil souhaite néanmoins attirer l'attention sur trois aspects à prendre en compte :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La disponibilité du candidat pour ce poste exigeant, qui doit être vérifiée. De ce point de vue, le cumul avec la direction de l'IRSET ne saurait excéder une courte période de transition (quelques mois). 2. La connaissance encore partielle du candidat en regard de l'ensemble du domaine de la santé publique et de la réalité de la recherche à l'École. 3. Les capacités du candidat à maîtriser les aspects stratégiques de la recherche ne font aucun doute, mais il devra probablement être secondé dans le travail quotidien d'administration de la recherche. 	